SAINT-DAMASE

Fière de son histoire

Volume # 36 | Journal municipal de Saint-Damase | MARS 2023

École Saint-Damase

LA COLLECTE EST DE RETOUR

La grande collecte de canettes et de bouteilles consignées au profit de l'école Saint-Damase se déroulera en avril 2023!!!
Si vous voulez vous impliquer à la collecte, merci de communiquer avec le secrétariat de l'école au 450 773-8355.

Le samedi 15 avril 2023
Entre 10 h et 13 h

Lieu de rassemblement :
Garage de monsieur Jean-Denis Choquette
au 191, rue Saint-Laurent à Saint-Damase

Élèves et parents s'impliquant viendront cogner à votre porte pour amasser vos dons. Voici des exemples de dons que nous acceptons :

- ✓ Les canettes vides
- ✓ Les bouteilles de vitre consignées
- ✓ Les cruches d'eau vides
- ✓ Les dons en argent

Si vous serez absents ce matin-là, vous pouvez laisser vos contenants consignés à l'extérieur près de la porte en identifiant vos sacs « École Saint-Damase » ou les apporter directement au lieu de rassemblement.

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, Québec J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3341 • Courriel : info@st-damase.qc.ca

AGRI-BEAUREGARD INC.
PIONEER
250 rang d'Argenteuil
Saint-Damase, QC J0H 1J0
Agri-Beauregard Inc

Sébastien Beauregard
Représentant commercial indépendant
des produits de marque Pioneer
Cell. : 450 501-0185
sebastien.beauregard@plantpioneer.com

Daniel Beauregard
Cell. : 450 278-0853
daniel.beauregard17@gmail.com

Rénovation FR
DE PORTES ET FENÊTRES
Francis Roy, propriétaire
Fabrication & vente de portes et fenêtres de qualité
234, Rg Saint-Louis, St-Damase
Permis RBQ : 8102-8326-00
Fax : 450 797-8958
450-797-3950

NAPA AUTOPRO
www.autoproservice.com
Castrol
OTOBOX
Ghislain Loiselle
Propriétaire
Garage J.D. Brodeur Inc.
208, rue Principale
St-Damase, Qc J0H 1J0
Tél. : 450 797-3388 / Téléc. : 450 797-2486
gjdbrodeur@hotmail.com
Alignement
Freins / Injection
Direction / Antirouille
Silencieux / Suspension
Air climatisé / Traction avant
Mise au point / Entretien préventif
Entretien remorque
Entretien camion lourd
Mécanique générale
Automobiles / Camions

Sonic
Dépanneur Chez Vic
Station-service, casse-croûte, dépanneur
Marc Beauregard, prop.
Chez Vic depuis 1989
26, Principale
St-Damase
Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3980

Réfrigération Climatisation St-Damase
RBQ : 5672-8959-01
Climatiseur mural
Thermopompe murale
NETTOYAGE D'UNITÉ MURALE
Estimation gratuite • Vente et installation • Réparation et entretien
Paul Darsigny
Cell. : 450 223-0713

CONSTRUCTION LUC DESROCHERS
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - RÉNOVATION
22A, rue Principale
Saint-Damase, QC
J0H 1J0
Cellulaire
450 278-2458
luc@constructionlucdesrochers.com
RBQ 8332-5167-06

V.I.P. STOP
PATRICK HAMELIN
ÉRIC OUELLET
Mécanique générale
Pneus · Freins
Suspension · Silencieux
4x4
Diagnostique Électronique
Tél. : 450 797-2261
garagepatetouellet@hotmail.com
GARAGE PAT ET OUELLET
42A, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
(Anciennement Garage Claude Gauthier)

CENTRE DE BEAUTÉ Murielle
Esthétique · Facial · Épilation à la cire
Électrolyse · Soin des pieds
Certificats-cadeaux disponibles
450 797-2162
197, rue Principale
Saint-Damase
Heures d'ouverture
Mardi au vendredi de 9 h à 20 h
Samedi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-DAMASE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Monsieur Alain Robert
maire@st-damase.qc.ca

Conseillers :

#1 District électoral du Clocher : Monsieur Guy Leroux
#2 District électoral des Parcs : Madame Ghislaine Lussier
#3 District électoral de la Mairie : Monsieur Yves Monast
#4 District électoral de la Montagne : Monsieur Gaétan Jodoin
#5 District électoral des Horizons verts : Monsieur Yvon Laflamme
#6 District électoral de la Yamaska : Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration : Ghislaine Lussier et Claude Gaucher
Urbanisme : Guy Leroux et Yves Monast
Personnel : Yvon Laflamme et Guy Leroux
Immobilisation et incendie : Gaétan Jodoin et Claude Gaucher
Eau : Yves Monast et Yvon Laflamme
Relations avec les citoyens et sécurité civile :
Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone :	450 797-3341
Télécopieur :	450 797-3543
Courriel :	info@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi :	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi :	de 8 h 30 à 12 h

SERVICE DES INCENDIES
URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone :	450 797-3341 # 4013
Courriel :	loisir@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone :	450 797-3341 # 4010
Courriel :	biblio@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi :	17 h 30 à 19 h 30
Mardi :	9 h 30 à 11 h 30
Mercredi :	13 h à 19 h 30
Jeudi :	16 h à 19 h 30
Samedi :	10 h à midi

LE CONSEIL
VOUS INFORME

Bonjour,

© Yves Barré /par l'Association des anciennes et des anciens de l'ITA/ITAQ

Ce mois-ci, j'aimerais prendre quelques lignes pour féliciter monsieur Yves Barré, agriculteur de Saint-Damase pour le Mérite technologique agroalimentaire 2023 qui lui fut décerné en janvier dernier.

Natif de Saint-Damase, monsieur Barré a repris la ferme familiale, située dans le rang Saint-Louis. Il fut diplômé de l'ITA en 1980 en horticulture légumière et fruitière. Au début des années 80, il a été innovateur dans la culture d'artichaut au Québec et de piment de transformation. Il a contribué au développement du secteur agroalimentaire et à la profession de technologue. Aujourd'hui, avec son fils Pierre-Luc, la production de pomme de terre s'est ajoutée aux cultures existantes de l'entreprise.

Impliqué dans sa communauté, Monsieur Barré fut conseiller municipal de 1999 à 2005 et président du Comité bassin versant Corbin (COBAVERCO) de sa fondation en 2010 jusqu'à tout récemment.

Monsieur Barré a mené de front une carrière chez William Houde en tant que représentant technique et directeur des ventes.

Nous lui souhaitons une excellente saison agricole 2023.

Pour visionner la vidéo de la présentation du Mérite et des accomplissements d'Yves Barré :

https://youtu.be/lripdYXHTk8

Alain Robert,
maire

PROCÈS-VERBAL | Assemblée du 7 mars 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le mardi 7 mars 2023, à 19 h 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Yves Monast et Guy Leroux tous formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Robert, maire.

Assiste également, madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 février 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 février 2023, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une période de questions est mise à la disposition du public.

ADOPTION DES COMPTES AU 28 FÉVRIER 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité que le bordereau des comptes à payer pour la période du 1er au 28 février 2023, pour un montant total 462 271.54 $ soit approuvé et de ratifier les comptes payés.

Comptes à payer	282 070,71 $
Comptes payés durant le mois	133 996,88 $
Salaire des employés/élus (1 à 4)	46 203,95 $
Total des comptes payés et à payer	462 271.54 $

Que ce bordereau portant le numéro 2023-03-33 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2000 $ TOTALISANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 $ AVEC UN MÊME COCONTRACTANT POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 DÉCEMBRE 2022

En vertu de l'article 961.4 al.2 par.2 *C.M.* dépôt de la liste de tous les contrats de plus de 2 000 $ totalisant une dépense de plus de 25 000 $ avec un même cocontractant pour l'année du 1er janvier au 31 décembre 2022. Cette liste est disponible également sur le site internet de la municipalité.

EMBAUCHE D'UN JOURNALIER OPÉRATEUR AUX TRAVAUX PUBLICS – POSTE TEMPS PLEIN RÉGULIER, MONSIEUR FRANÇOIS ST-PIERRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a publié une offre d'emploi pour combler le poste journalier opérateur aux travaux publics;

CONSIDÉRANT les entrevues réalisées avec les candidats ;

CONSIDÉRANT la rencontre avec le comité personnel et le rapport administratif du directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur François St-Pierre, au poste de journalier opérateur aux travaux publics, poste temps plein régulier, selon la politique salariale en vigueur ;

QUE son entrée en fonction est fixée au 20 mars 2023, avec une période de probation de six mois à compter de cette date;

QUE monsieur le maire et la directrice générale et greffière-trésorière sont autorisés à signer les documents pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RESSOURCE ADMINISTRATIVE AU SERVICE DES INCENDIES DE SAINT-DAMASE VIA LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

CONSIDÉRANT les besoins d'une ressource administrative au service des incendies de Saint-Damase;

CONSIDÉRANT l'opportunité de la Régie Intermunicipale de Protection Incendie du Nord de partager leur ressource administrative;

CONSIDÉRANT les modalités et les conditions pour ce partage joint en annexe « A »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité d'autoriser la Municipalité de Saint-Damase à recourir au service de madame Andrée-Anne Beauregard, via la Régie Intermunicipale de Protection Incendie du Nord des Maskoutains comme ressource administrative au service incendie de Saint-Damase, selon les modalités en annexe « A »;

QUE les dépenses soient comptabilisées au poste 02-220-00-411-10 selon le budget 2023;

ADOPTÉE

FQM – ASSURANCE COLLECTIVE DESJARDINS ASSURANCES – MODIFICATION DES CHOIX D'OPTIONS AU RÉGIME – CONTRAT 104012

CONSIDÉRANT QUE, le 1er juin 2022, la Municipalité a adhéré au contrat d'assurance collective dont la FQM est Preneur auprès de Desjardins Assurances et de La Capitale/Beneva du 1er janvier 2018 au 31 mai 2022 (ci-après désigné : « le Contrat »);

CONSIDÉRANT QUE les garanties d'assurances choisies par la Municipalité dans le cadre du Contrat doivent être maintenues pendant une période minimale de vingt-quatre (24) mois avant de pouvoir être modifiées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a maintenu les garanties choisies pour la période minimale de vingt-quatre (24) mois;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire modifier les garanties d'assurances prévues à son contrat d'assurance collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité modifie le régime actuel en annulant l'option suivante au 1er avril 2023 :

- Assurance invalidité de courte durée

QUE la Municipalité modifie le régime actuel en modifiant le partage de la prime d'assurance-collective au 1er avril 2023 de la façon suivante :

- Contribution de l'employeur 75%, contribution de l'employé 25%

QUE madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à signer, pour le compte de la Municipalité la Demande de révision des choix d'options de régime;

QU'une copie de la présente résolution soit

transmise à FQM Assurances.

ADOPTÉE

ADOPTION DU MANUEL PORTANT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS – MARS 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté un guide de l'employé et code d'éthique pour les employés municipaux 2011, révisé en 2018 par la résolution 2018-12-136;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de revoir et mettre à jour le Manuel selon les lois en vigueur et d'actualiser ce manuel aux conditions de travail des employés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Manuel portant sur les conditions de travail des employés de la municipalité de Saint-Damase;

QUE la présente résolution abroge la résolution 2018-12-136 adoptée le 17 décembre 2018;

QUE le Manuel portant sur les conditions de travail des employés soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit;
ADOPTÉE

ÉTAT DES TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR AU 3 MARS 2023

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code municipal du Québec stipulant qu'un état mentionnant les noms et états des taxes municipales dues à la municipalité doit être déposé au conseil municipal pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast , appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité d'approuver l'état des taxes municipales à recevoir en date du 3 mars 2023;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire parvenir un avis aux propriétaires ayant des taxes non payées pour les années 2021 et n'ayant pas d'entente de paiement, un dernier avis de taxes impayées avant l'envoi du dossier à la MRC des Maskoutains, le 16 mars prochain;

QU'après cette date, aucun paiement ne pourra être enregistré à la Municipalité, mais uniquement à la MRC des Maskoutains avec des frais supplémentaires de perception.

ADOPTÉE

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE TRANSFERT DE L'ANCIENNE ASSIETTE DU CHEMIN, LOT 3 256 242 DU CADASTRE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT le *règlement de fermeture de chemin numéro 29* adopté le 4 mai 2004;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement ferme comme chemin public des lisières de terrain ayant anciennement servies à cette fin;

CONSIDÉRANT QUE le lot 3 256 242 traverse la propriété des lots 2 368 822 et 2368 823 et qu'il lui est possible de prendre possession de cette lisière de terrain d'une superficie de 632,6 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE cette lisière ne peut être acquise que par le propriétaire des lots 2 368 822 et 2368 823 dont la valeur est estimée à 100 $ et ce que le propriétaire devra débourser à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire, Alain Robert et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Johanne Beauregard à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution;

ADOPTÉE

VILLE DE SAINT-PIE – ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À UN SERVICE SPÉCIALISÉ EN RECHERCHE DES CAUSES ET CIRCONSTANCES D'UN INCENDIE (RCCI) – SIGNATAIRES AUTORISÉS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Pie offre aux municipalités de la MRC des Maskoutains d'adhérer à l'Entente intermunicipale relative à un service spécialisé en recherche des causes et circonstances d'un incendie et ce aux conditions prévues à l'entente.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Damase a déjà manifesté son intention d'adhésion pour une telle entente;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie à l'effet de signer ladite entente de service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur Alain Robert, et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Johanne Beauregard, à signer l'Entente intermunicipale relative à un service spécialisé en recherche des causes et circonstances d'un incendie (RCCI) pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damase afin de donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE

RAPPORT ANNUEL DE L'AN 1 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE (RÉVISÉ)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit compléter le rapport annuel pour l'an 1 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (révisé);

CONSIDÉRANT QUE tous les éléments ont été analysés et complétés par les représentants du service incendie et validés par le directeur incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel de l'an 1 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tel que présenté.

ADOPTÉE

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX – RENOUVELLEMENT D'UNE ANNÉE OPTIONNELLE SAISON 2023-2024 – 9298-3543 QUÉBEC INC.

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement et déglaçage des chemins municipaux de la municipalité accordé à la compagnie 9298 3543 Québec Inc. (l'Adjudicataire) pour une période de trois ans, soit pour les saisons 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, avec deux (2) options de renouvellement consécutif d'une durée d'une (1) année chacune aux mêmes termes et conditions que ceux du Contrat.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut se prévaloir de cette option pour la prochaine saison 2023-204 et qu'elle doit en aviser l'adjudicataire avant le 1er avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE le montant du contrat pour la saison 2023-2024 est de 372 252,65 $ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par

monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler le contrat de déneigement et déglaçage des chemins municipaux à la compagnie 9298 3543 Québec Inc. pour la saison 2023-2024 au montant de 372 252,65 $ taxes incluses, selon la formule de soumission datée du 16 juin 2020;

Qu'il soit requis de l'entrepreneur qu'il produise son cautionnement d'exécution, de même que sa preuve d'assurance dans les trente jours des présentes.

ADOPTÉE

OCTROI DU CONTRAT – RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ ET MANUEL SAISON 2023 – PAVAGES P. BRODEUR (1994) INC.

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution N°2023-02-23, la municipalité de Saint-Damase a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appel d'offres (« SEAO »), portant le numéro d'avis N°IE23-54017-271, et ce, pour des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel saison 2023;

CONSIDÉRANT la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 2 mars 2023, dans le cadre de l'appel d'offres public N°IE23-54017-271

CONSIDÉRANT QUE six (6) entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis avant 10 h 00, le 2 mars 2023, soient:

Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
Pavages P. Brodeur (1994) Inc.	198 669,04 $
Les Entreprises Michaudville Inc.	216 393,30 $
Excavation Jonda Inc.	226 759,44 $
Eurovia Québec Construction Inc.	233 076,31 $
Sintra Inc. (Région Montérégie Rive-Sud)	236 741,49 $
Pavages Maska Inc.	274 614,48 $

CONSIDÉRANT QU'après une étude et analyse des soumissions, chacune d'elles s'avèrent conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Charles Damian, ingénieur et gestionnaire à l'ingénierie de la MRC des Maskoutains;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil accepte les soumissions reçues;

QUE le conseil octroie le contrat à l'entreprise Pavages P. Brodeur (1994) Inc. plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel saison 2023, conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 198 669,04 $ incluant les taxes;

QUE les dépenses soient comptabilisées au poste budgétaire 02-230-00-625;

QUE les dépenses soient affectées à même le budget courant;

ADOPTÉE

ENTENTE ENTRETIEN DE PONCEAU – 152, RANG D'ARGENTEUIL – ROLAND BOUTIN – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT les travaux de réfection du rang d'Argenteuil en septembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE vis-à-vis le lot 2 367 698 propriété de monsieur Roland Boutin, il y a lieu de sécurisé le talus du chemin en y installant un ponceau d'une longueur de 10 mètres;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer une entente d'entretien du ponceau pour les années à venir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur Alain Robert et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Johanne Beauregard à signer l'entente à intervenir entre les parties.

QUE l'entente soit annexée à la présente résolution comme si au long reproduit.

ADOPTÉE

ABAT-POUSSIÈRE – LES ENTREPRISES BOURGET INC. – SAISON 2023

CONSIDÉRANT la demande de prix auprès des « Les Entreprises Bourget Inc. » pour l'achat, l'épandage de l'abat-poussière incluant le transport pour la saison 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat et l'épandage de l'abat-poussière pour la saison 2023 pour une quantité approximative de 14 000 litres selon la soumission datée du 23 février 2023, à Les Entreprises Bourget Inc;

QUE cette dépense soit affectée au budget courant et comptabilisée au poste budgétaire 02-320-00625 et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE

APPROBATION DU DEVIS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE ST-JOSEPH-SECTEUR NORD

CONSIDÉRANT QUE le devis pour les travaux de réfection de la rue St-Joseph, secteur Nord est présenté à ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l'envoi du devis pour les travaux de réfection de la rue St-Joseph, secteur Nord sur le SEAO;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit nommée responsable en octroi de contrat afin de fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres;

ADOPTÉE

MANDAT À CAPREA – ÉVALUATION USINE DE FILTRATION

CONSIDÉRANT QUE suite à la mise aux normes de l'usine de filtration, il y a lieu de revoir l'évaluation à des fins d'assurance municipale (valeur de remplacement);

CONSIDÉRANT la demande de prix auprès de deux firmes d'évaluation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité d'accorder le mandat à la firme CAPREA, selon l'offre de service numéro 23-03960, au montant de 4 000,00 $ plus taxes applicables;

QUE cette dépense soit affectée au budget courant et comptabilisée au poste budgétaire 02-412-00-411 et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE

ASSOCIATION DU MONT ROUGEMONT – APPUI DEMANDE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL (FDR) – CONNAÎTRE, AMÉNAGER ET SENSABILISER, UN COUP DE POUCE POUR LA NATURE DU MONT ROUGEMONT

CONSIDÉRANT la demande présentée par l'Association du mont Rougemont dans le cadre du Fonds de développement rural (FDR) pour un projet qui permettra une meilleure connaissance des habitats fauniques potentiels situés dans la partie de Saint-Damase du mont Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE le projet est en adéquation avec le Plan régional des milieux naturels de la MRC des Maskoutains;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de l'Association du mont Rougemont, dont le projet est «connaître, aménager et sensibiliser», un coup de pouce pour la nature du mont Rougemont, dans le cadre de l'appel de projet au Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains;

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 137 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller, Yves Monast, à l'effet que lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera, le règlement numéro 137 concernant la démolition d'immeubles.

Le règlement a pour but d'encadrer et contrôler les projets de démolitions d'immeubles et de réutilisation des sols dégagés selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)

Un projet de règlement est déposé séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public.

MATINÉES GOURMANDES POUR LA SAISON 2023 – CONFIRMATION DE PARTICIPATION – 19 AOÛT 2023

CONSIDÉRANT la reconduction du projet des Matinées gourmandes, pour l'édition 2023, chapeauté par la MRC des Maskoutains et financé par le Fonds Régions et Ruralité - Volet 2 (FRR-2);

CONSIDÉRANT QUE cet événement vise à valoriser et promouvoir les produits agroalimentaires des transformateurs et producteurs locaux;

CONSIDÉRANT QUE les Matinées gourmandes sont offertes à quatre municipalités rurales, un samedi de 9 h 00 à 13 h 00, le tout, dans le respect des ressources humaines et financières disponibles;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Damase s'engage à accueillir les Matinées gourmandes 2023 sur son territoire, vu les retombées économiques sur la Municipalité et le milieu agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimement de déclarer la participation de la Municipalité de Saint-Damase à recevoir, sur son territoire, les Matinées gourmandes 2023, le samedi 19 août 2023 de 9 h à 13 h au terrain des loisirs, situé au 105, rue Sainte-Anne;

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de l'événement, dont minimalement une salle permanente possédant les services sanitaires et électriques, un accès à l'eau chaude (60° Celsius minimum) et potable à moins de 10 mètres des kiosques, une cuisinette, 25 tables et 40 chaises, ainsi qu'un accès à un réfrigérateur; et

DE S'ENGAGER à fournir un chapiteau extérieur de dimensions suffisantes pour accueillir les kiosques des producteurs, pour les matinées gourmandes réalisées durant la période estivale, disponible le vendredi précédant la matinée gourmande;

DE S'ENGAGER, en partenariat avec son milieu, à tenir un événement connexe qui se prête bien à l'activité des Matinées gourmandes 2023, soit la dégustation du maïs sucré aux visiteurs;
DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL (FDR) – BIBLIO – JEUX POUR AIDER LES ENFANTS DE SAINT-DAMASE

CONSIDÉRANT QUE le projet de Biblio-Jeux est un projet qui permet de venir en aide aux difficultés rencontrés par les enfants de la communauté de Saint-Damase;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Biblio-Jeux est un service offert à la population et aux professionnels pour faire face aux difficultés engendrées par les enfants, par le biais de jeux éducatifs et de fiches de travail conçues par des spécialistes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt du projet de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets, Printemps 2023, fait par le Fonds de développement rural; et

AUTORISER madame Chantal Reichel, responsable de la bibliothèque, à signer tout document relatif au projet « Biblio-Jeux», et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damase;

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DU MOIS DE FÉVRIER 2023

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière séance.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une deuxième période de questions est mise à la disposition du public.

MÉRITE TECHNOLOGIQUE AGROALIMENTAIRE REMIS À MONSIEUR YVES BARRÉ

CONSIDÉRANT QUE le prix du Mérite technologique agroalimentaire 2023 vise à souligner la contribution au développement du secteur agroalimentaire;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Yves Barré s'est vu remettre ce prix en janvier dernier et est un fier producteur de Saint-Damase;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil tient à souligner et féliciter monsieur Barré dans l'accomplissement de ses techniques innovantes dans le domaine de l'agroalimentaire.

ADOPTÉE

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 28.

ADOPTÉE

Voir la version complète
du procès-verbal sur le site
www.st-damase.qc.ca

AVIS AUX CITOYENS

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé pour le congé de Pâques : le vendredi 7 avril 2023 et le lundi 10 avril 2023.

Pour toutes urgences, veuillez composer le 450 797-3341 poste 5.

Joyeuses Pâques

CONNAISSEZ-VOUS L'ÉQUIPE DES LOISIRS ?

Vous avez envie de bouger ! Vous avez envie de faire profiter vos enfants du parc !

Notre complexe Sportif est l'emplacement idéal pour venir passer du temps de qualité en famille, ou entre amis. Grâce au nouveau Coordonnateur des loisirs, Jacob McDuff, le complexe est toujours bondé de diversité avec ses activités organisées.

Ce jeune homme souhaite changer la vie des familles, en vous offrant son 110 %, en veillant à l'organisation et au bon déroulement des activités, du camp de jour et plus encore.

Suivez-le sur la page Facebook des loisirs de la Municipalité de St-Damase pour rester à l'affût de toutes les nouvelles.

Il est supporté également par l'ensemble de ces collègues, lorsqu'il le faut. Ce qui permet de mentionner que nous avons plusieurs départements bien distincts, mais que tous ensemble, nous formons la grande famille de la Municipalité, afin de vous offrir un service hors pair. N'oublions pas également les bénévoles qui sont en renforts lors de certaines activités.

La Municipalité de St-Damase

SERVICE DE PERMIS

Avec le beau temps qui s'annonce, n'oubliez pas de faire vos demandes de permis pour vos travaux de tout genre ou installation de piscine. L'inspecteur municipal est disponible à vous recevoir physiquement le mardi entre 8 h 30 et 16 h et le vendredi en télétravail de 8 h 30 à 12 h. Il peut être rejoint au 450 797-3341 poste 4004 ou par courriel à inspection@st-damase.qc.ca.

Vous ne pouvez pas vous déplacer, pas de souci. En tout temps vous pouvez remplir votre demande via notre site internet dans la section Services Municipaux et nous faire parvenir votre formulaire par courriel.

Soyons sécuritaire !

AVIS AUX CITOYENS

En situation d'urgence ou de sinistre, vous êtes responsable d'assurer votre sécurité, celle de votre famille et de vos biens

Avant une inondation

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une zone inondable.
- Surveillez la crue des eaux sur le site Vigilance **securitepublique.gouv.qc.ca/vigilance** et soyez attentif aux prévisions météorologiques afin de réagir rapidement si les conditions se détériorent.
- Respectez les consignes données par les sources officielles d'information.
- Préparez une trousse d'urgence pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille pendant trois jours.
- Préparez un plan familial d'urgence.

En cas d'alerte inondation

- Suivez l'évolution de la situation dans les médias sociaux de votre municipalité et d'Urgence Québec, à la radio, à la télévision ou sur Internet.
- Rangez en hauteur ou à l'étage les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau commence à envahir votre résidence, ne touchez à rien et communiquez immédiatement avec Hydro-Québec pour faire interrompre l'électricité.
- Enlevez ou fixez les objets encombrants sur le terrain pour éviter qu'ils ne soient projetés ou emportés par l'eau.

Évacuation

- Si vous êtes en danger ou si les autorités le demandent, quittez la maison.

Articles essentiels à inclure dans votre trousse d'urgence pour la maison

- Eau potable (6 litres par personne)
- Nourriture non périssable
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles et piles de rechange
- Lampe frontale ou de poche et piles de rechange ou lampe à manivelle
- Briquet, allumettes et chandelles
- Trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, etc.)

Vous informer, c'est votre responsabilité

Pour plus d'information, consultez **Québec.ca/inondation**

Votre gouvernement

Québec

AVIS AUX CITOYENS

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Saviez-vous que les chutes représentent la principale cause de blessures chez les ainés et peuvent engendrés de graves séquelles. Celles-ci sont souvent causés le plus souvent à leur domicile. Ces personnes résident souvent seules et sont plus à risque de blessures si l'environnement n'est pas sécuritaire. Les ainés ont le désirent de rester le plus longtemps possible dans leur maison, car elle est remplie de souvenirs et on le souhait de rester dans leur communauté. Ceci est très important pour eux, car leur emplacement est signe d'attachement à leur liens sociaux et à leur habitudes.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

(Abri tempos)

L'abri est autorisé jusqu'au 30 avril. En dehors de cette période, l'abri, y compris, la structure, doivent être démantelés.

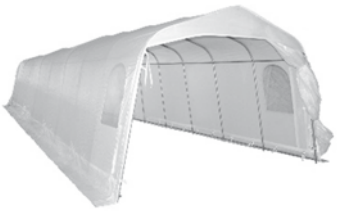

AVRIL 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1 *Poisson d'avril* Biblio 10 h
2 *Déjeuner Chevaliers de Colomb*	3 CLUB DE marche Biblio 17 h 30	4 ***Conseil municipal 19 h 30*** Biblio 9 h 30	5 Biblio 13 h	6 *(organique)* Biblio 16 h	7 *(ordures)* *Vendredi saint* *Bureau municipal fermé*	8 Biblio fermé
9 *Joyeuses Pâques*	10 CLUB DE marche *Bureau municipal fermé* Biblio fermé	11 Biblio 9 h 30	12 Biblio 13 h	13 *(organique)* Biblio 16 h	14 *(recyclage)*	15 Biblio 10 h
16	17 CLUB DE marche Biblio 17 h 30	18 *Assemblée annuelle FADOQ* *Réunion Chev. Colomb* Biblio 9 h 30	19 *Bingo FADOQ* Biblio 13 h	20*(organique)* Biblio 16 h	21 *(ordures)*	22 *Danse FADOQ* *Jour de la Terre* Biblio 10 h
23/30 *Fin abri tempo*	24 CLUB DE marche Biblio 17 h 30	25 Biblio 9 h 30	26 Biblio 13 h	27*(organique)* Fin des jeux intérieurs FADOQ Biblio 16 h	28 *(recyclage)*	29 Biblio 10 h

SOCCER MINEUR 2023

Les inscriptions pour le soccer mineur ont eu lieu du 13 au 24 mars dernier. Si vous avez manqué votre chance et que vous voulez inscrire votre enfant, communiquer avec moi et nous pourrons vérifier s'il reste des places de disponibles.

COACH DE SOCCER

Comme à chaque année, nous sommes à la recherche de parents voulant s'impliquer comme entraîneur dans notre ligue de soccer. Avec ou sans expérience, il y a une place pour vous au sein d'une équipe ! Nous offrons même une formation à ceux qui désire acquérir de nouvelles connaissances et être outiller pour la nouvelle saison.

VENTE DE GARAGE 13 ET 14 MAI 2023

Les loisirs vous offrent la possibilité de vous inscrire à la vente de garage qui aura lieu les 13 et 14 mai prochain. Vous devez vous inscrire **avant le 12 avril** pour que votre nom soit inscrit dans le prochain journal de St-Damase. Nous allons publier une carte avec l'emplacement de votre adresse qui sera affichée à plusieurs endroits dans le village. Nous allons également faire une annonce dans le Clairon disant qu'il y aura une vente de garage à St-Damase cette fin de semaine.

JARDIN COMMUNAUTAIRE DES 3 MONTAGNES

Saviez-vous que nous avons un très beau jardin communautaire qui est situé sur la rue Saint-Joseph, tout près de la résidence de l'harmonie. Nous avons 10 jardinets de 4 pieds par 12 pieds et 3 de 4 pieds par 8 pieds surélevés et le coût est de 20 $ pour la saison. Nous en avons également 4 surélevés de 2 pieds par 8 pieds et le coût est de 10 $. Si cela vous intéresse, faites vite à vous inscrire. Si nous avons plus de demandes que de jardinets, un tirage au sort aura lieu. Les personnes qui avaient un jardinet l'an passé ont priorités.

Jacob McDuff
Coordonnateur en loisirs Saint-Damase
loisir@st-damase.qc.ca
450-797-3341 poste 4013 || 450-278-2271

Nouveau!

Depuis 1979 Fabricant TESSIER

CENTRE DE SERVICES

Inventaire en stock pour vente au détail!

- acier noir
- aluminium

Agricole et résidentielle!

SOUDURE

ACIER • ALUMINIUM • INOXYDABLE

450•888•1632

PASCAL TANGUAY

2 options pour mieux vous servir!

- **Sur place** au 53, rue Principale à Saint-Damase
- **Chez vous**, grâce à l'unité mobile

Soudure - Découpe - Pliage - Perçage - Installation - Réparation

Soudure
- MIG
- TIG
- Stick

Cultivez les conditions idéales, #CultivezTessier, www.serres-guytessier.com

Physiothérapeute

Nathalie Beauregard

450 797-1111

188, Principale, St-Damase, Québec J0H 1J0

• CSST • SAAQ • PRIVÉ • REÇU ASSURANCE •

Dr Patrice Gosselin, Médecin

Dr Jean-Denis Lavoie, Médecin

Lundi au jeudi de 9 h à 16 h 45
Vendredi de 9 h à 14 h
Sur rendez-vous

192, rue Principale
Saint-Damase, QC J0H 1J0

450 797-3385

Proxim

Votre destination bien-être

P.-H. Aubin et É. Godbout

Pharmaciens

195, Principale, St-Damase **450 797-2110** • **1 855 797-2110** (sans frais)

Heures d'ouverture :
lundi au jeudi : 9 h - 19 h 30 • **vendredi :** 9 h - 18 h • **samedi :** 9 h - 16 h

Livraison gratuite

Rita FLEURISTE
SAINT-HYACINTHE

460, avenue de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5J5
450 774-6152 • 1 800 337-6152
info@ritafleuriste.net • www.ritafleuriste.net

VENTE ~ INSTALLATION ~ SERVICE
~ Chauffage : Air chaud • Eau chaude • Huile
Électrique • Plancher radiant
Gaz Naturel • Gaz Propane
~ Climatisation
~ Échangeur d'air
~ Ventilation

partenaire certifié gaz naturel énergir

CHAUFFAGE JULES FRÉCHETTE & fils inc.

Membre CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

24, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
chauffagejf@outlook.com | chauffagefrechette.com
T 450 797.3434

OLYMEL
On nourrit le monde

La Tarterie du Village
Produits maison
Tartes • Pâtés • Marinades
470, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0 • 450 795-6150
www.fruitsetlegumesbeauregard.com

FERME MORIER
NIVELLEMENT À FORFAIT
GPS
Laser
Scraper 18 verges³
Service clé en main
Thomas Morier, agr.
450-502-1679
tmorier@gmail.com
@NivellementMorier

USINAGE GÉNÉRAL
MI Mec-Indus Inc.
Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable
450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation, Qc J0H 1B0 • mec-indus@hotmail.com

SOUMISSION 100% GRATUITE
LES CONSTRUCTIONS STEVEN LUSSIER INC.
Résidentiel | Commercial | Agricole
450 278-2134
VOTRE EXPERT DE CONFIANCE LOCAL POUR VOS PROJETS DE RÉNOVATION
NOTRE EXPERTISE :
• Toiture de bardeaux
Accrédité IKO – Offre de financement
• Toiture de tôle
• Installation portes et fenêtres
• Rénovation | Agrandissement agricole
• Projets sur mesure
• Garage
QUALITÉ GARANTIE
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT POUR LA SAISON 2023!
constructions.stevenlussier@gmail.com • www.stevenlussier.com
RBQ 5798-0765-01

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Nouveautés : Livres pour Enfants

Je t'aime, papa

Je t'aime, maman

P'tit Loup fait des bêtises

La lettre magique

Où sont partis les cheveux de Papi?

La grande œuf-vasion

Le loup et les animaux de la montagne

Frisson l'écureuil et la surprise

Mon amie Félicorne

Où es-tu, Rubis?

Le bouclier magique

Léon et le château de glace

Renard, Marcel et les poulettes

Le génie de la boîte

Des œufs pour Pâques

Zalou v.1

Zalou v.2

La cabane à sucre

Nebulous stars Le grand livre

Les animaux les plus bizarres du monde

Yo-Kai watch v.12 Manga

Dad v.9

Kévin l'écureuil qui cherchait des arbres

Les Mythics v.15

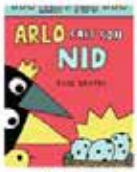
Arlo fait son nid

Nouveautés Ados

Le Cercle caché

Hawkins horrors Nouvelles terrifiantes

Corrosive

TAGuée

Ana sur Insta v.2

Gloire v.1

Nouveautés Adultes

Née sous une insondable étoile

Plus jamais sans moi

Tempêtes à Fermont

Toute la rancune du monde

La Bête du Gévaudan

Black out

Rendez-vous au Jenny Bar

Bouge-toi les fesses, Juliette!

Elle r'viendra pas, Camille

Pierre Gervais Au cœur du vestiaire

Collations énergisantes

100% nature : confidences

Page Facebook : Bibliothèque municipale de Saint-Damase

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

Chantal Reichel, Responsable

Ta Biblio de Saint-Damase 📖 ♥

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Les Chevaliers de Colomb

du conseil de St-Damase no. 3141

155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3862
Visitez le site internet CdeC3141 au http://cdec3141.com

Édito : Denis Labrecque

Chers lecteurs,

Il ne faut pas oublier le ***déjeuner Familial*** le 02 avril
(Merci aux Bénévoles)

La ***prochaine réunion*** le 18 avril à 19 h 30. Votre présence parmi nous serait très appréciée.
Bienvenue à tous ceux qui sont en règle

Édito Grand-Chevaliers : Yvon Martin

Rafle de Jambon
Le 11 mars dernier avait lieu la rafle de jambon. Encore une fois, ce fût un grand succès. Plus de 306 personnes eurent le plaisir de s'amuser tout au long de cette soirée. Un grand Merci à tous ceux et celles (en particulier les bénévoles Chevaliers et commanditaires) qu'ils ont su contribuer de près ou de loin. Le buffet de fin soirée soigneusement préparé par les bénévoles Chevaliers ainsi que les Femmes de l'Aféas … encore merci.

Pour le mois d'avril 2023

Le 01 : Poisson d'avril
Le 07 : Journée Mondiale de la santé
Le 16 : Semaine de l'action bénévole
Le 22 : Jour de la terre

Pour le mois mai 2023,

Le dernier ***déjeuner Familial*** est le 7 mai (Merci aux Bénévoles)

Fraternellement vôtre,
de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb - Conseil 3141

LA PENSÉE DU MOIS

« On m'a toujours décrit comme un inlassable optimiste qui voit toujours un verre à moitié plein quand d'autres le voient à moitié vide. C'est vrai, je vois toujours le côté ensoleillé de la vie. Et ce n'est pas seulement parce que j'ai eu la chance de réaliser plusieurs de mes rêves. Mon optimisme ne vient pas seulement de ma foi inébranlable en Dieu, mais de ma foi profonde et durable en l'homme. »

Association féminine d'éducation et d'action sociale

La force de l'égalité

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de réunion au mois d'avril.

Notre prochain rendez- vous sera le 10 mai 2023.
Ce sera l'Assemblée Générale Annuelle.

Lors de cette réunion, nous en profiterons pour nommer la Maman de l'année.

Nous vous souhaitons un très Joyeux Temps de Pâques.

Ghislaine Lussier, présidente

Comptoir du Coeur

situé au 223, rue Principale

Vendredi 7 avril
de 9 h à 12 h • vente régulière
de 12 h à 15 h • sac vert à 10 $

Samedi 22 avril
de 9 h à 12 h • vente régulière

N'oubliez pas d'apporter vos sacs.

Pauline Lamontagne

Merci à toutes les bénévoles et donateurs !

« Tout le monde essaie d'accomplir quelque chose de grand sans réaliser que la vie est faite de petites choses »

Avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle du Club Fadoq Saint-Damase.
Assemblée générale annuelle des membres
Prenez avis que l'assemblée générale annuelle 2023 du Club Fadoq Saint-Damase, aura lieu le 18 avril à 19 h. au Complexe sportif Desjardins : 105, Rue Sainte-Anne, Saint-Damase.

Cet avis est donné par le conseil d'administration, le 17 mars 2023.
Par : Lise Brodeur, présidente
N.B. Prenez note que cet avis de convocation est affiché à la pharmacie et au bureau de poste.

Lors de l'assemblée, un **souper spaghetti sera offert gratuitement pour les membres Fadoq**, à compter de 17 h 30, suivi de l'assemblée générale à 19 h.
S.V.P. confirmez votre présence pour le souper avant le 11 avril : Lise Brodeur 450 797-2929

Le 28 mars, un **repas de l'amitié** se tiendra au local du Centre sportif, à 11 h 30 au coût de 10$. Ce sera suivi de nos **jeux intérieurs**. On vous attend en grand nombre. Confirmer votre présence pour le 21 mars : Lise Brodeur 450 797-2929

La prochaine **soirée de danse** aura lieu le 25 mars et celle d'avril, le 22 avril, à 19 h 30, à la Salle des Chevaliers de Colomb. Vous devez apporter vos breuvages.

Le prochain **bingo** aura lieu le 19 avril à 19 h. Vous êtes tous et toutes invités à venir tenter votre chance.

Nos **jeux intérieurs** du mardi et du jeudi se termineront le 27 avril.

Si vous avez eu un rabais pour vos assurances avec la carte Fadoq, assurez-vous que votre carte Fadoq est toujours en vigueur afin d'éviter tout conflit avec vos assurances.

Bonne fête à tous nos membres qui célèbrent leur anniversaire de naissance en avril

1er Germain Chabot
Mariette Hébert
3 Yves Cheeney
4 Yvon Richard
Julienne Beauregard
Carmen Spooner
St-Pierre
6 René Jodoin
7 Marielle Beauregard
9 Christiane Fréchette
Bernadette Hébert
Darsigny
Jean-Claude
Desnoyers
10 Marcelle Gingras
Monique Lussier
11 Yves Ménard
15 Pierrette Bonin
16 Sylvain Beauregard
Gilles Meunier
17 Jean-Pierre Phaneuf
Marguerite
Beauregard Massé
18 Johanne Boisvert
Denis Lachance
19 Normand Robert
Johanne Bernier
20 Denise Hamel
21 Gisèle Lafleur
Nathalie Coll
22 Lyne Carbonneau
24 Marguerite G.
Beauregard
Gisèle Beauregard
Patrice Darsigny
Pierrette Bouthillier
25 Jean-Marc Lafleur
Françoise Brodeur
27 Conrad Jodoin
28 Claudette Choquette
Nicole Lafleur
29 Denise Fréchette
30 Jean Hébert
Yolande Nault.

Lise Brodeur, présidente

FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE

140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Tél. : 450 797-3311 - Téléc. : 450 797-3725 - damasiens@outlook.com
Heures d'ouverture - lundi au jeudi : 9 h à 15 h - vendredi : 9 h à 12 h

Nouvelle adresse courriel effective maintenant : damasiens@outlook.com

MAJORATION DES TARIFS DÉCRÉTÉE PAR L'ÉVÊCHÉ

Depuis le 1er janvier 2023

Dîme :	majoration de **5 $**	- passe de 70 $ à **75 $**
Mariage :	majoration de **75 $**	- passe de 375 $ à **450 $** / non résidant **500 $**
Funérailles ou liturgie de la Parole :	majoration de **30 $**	- passe de 450 $ à **480$**
Condoléances à l'église :	majoration de **25 $**	- passe de 225 $ à **250 $**
Liturgie de la Parole au salon funéraire :	majoration de **15 $**	- passe de 225 $ à **240 $**
Célébration au cimetière sans funérailles :	majoration de **10 $**	- passe de 100 $ à **110 $**
Extraits et certificats :	majoration de **5 $**	- passe de 25 $ à **30 $**
Adieu des enfants :	statu quo à 0 $	
Anniversaire de mariage :	statu quo 200 $	
Offrandes de messe :	statu quo à 15 $	

DÉCRÉTÉE PAR LA FABRIQUE

Baptême : résidant à St-Damase : dîme payée : **0 $** / non payée : **35 $** ° de l'extérieur : **50 $**

DÎME 2023

75 $ par personne majeure

GARDONS NOTRE PAROISSE EN SANTÉ !

GARDONS-LA VIVANTE !

Voici les services offerts par votre paroisse financés par la dîme :

- la catéchèse pour la préparation des sacrements :
  - ✞ le pardon;
  - ✞ la première des communions;
  - ✞ la confirmation;
- l'entretien régulier de l'église et du presbytère, qui sert de bureau et de salle de rencontres;
- les activités pastorales;
- le secrétariat;
- les coûts inhérents à la gestion de la paroisse.

Le Comité du Patrimoine
de Saint-Damase
C.P. 518, Saint-Damase, Qc J0H 1J0

LE MARDI GRAS

En regardant le film « Entre la mer et l'eau douce » de Michel Breault tourné dans la région de Charlevoix au milieu des années 1960, je fus étonné de voir des gens déguiser qui se promenait en motoneige tout en chahutant. Il ne s'agissait évidemment pas de l'Halloween, mais bien de la fête du Mardi.gras. En fait, il y avait trois jours gras, c'est-à-dire le dimanche, le lundi et le mardi précédant le mercredi des Cendres qui annonçait la période du carême dans la religion catholique. Le Mardi gras n'est jamais célébré à une date fixe puisqu'il est lié à la fête de Pâque, elle-même déterminée par le cycle lunaire. Le Mardi gras peut osciller entre le 3 février et le 9 mars. Ce qui caractérise principalement le Mardi gras, c'est la mascarade, un groupe de personne masqué et déguisé visite chaque maison, en essayant de ne pas se faire reconnaître. Selon les régions, seuls les hommes et les enfants se déguisent et font la tournée. À chaque maison, les fêtards divertissent les occupants par une chanson ou improvisent une gigue. Si les maîtres de la maison le permettent, il est possible de manger ou de boire un coup. La fête du Mardi gras se terminait à la dernière maison ou à la salle paroissiale où a lieu une veillée qui devait obligatoirement se terminer à minuit. Selon les croyances, le non-respect du carême pouvait entraîner le malheur, voire faire apparaître le diable. Le mercredi des Cendres est le premier jour du carême, son nom officiel est en fait « jour des Cendres » et se rapporte à la coutume de faire un signe de croix avec des cendres sur son front.

Le carême est apparu dès le 4e siècle et s'inspire des quarante jours de retrait et de jeûne que Jésus a passé dans le désert. Pour le chrétien, le carême était un moment de prière, de repentir, de purification et de préparation à la fête pascale. Il est bon de noter que la Bible ne mentionne ni le mercredi de Cendre, ni même le carême. Il souligne aussi le sacrifice de Jésus mort sur la croix pour nous sauver, en retour nous devons lui rendre hommage en faisant des sacrifices à notre tour. Les paroissiens à partir du mercredi des Cendres devaient s'abstenir de manger de la viande à l'exception du poisson, de boire des boissons fortes, de manger du chocolat ou des bonbons, de sacrer, etc. Quelquefois les plaisirs charnels étaient proscrits comme l'avait décidé cette bonne Rose-Anna dans la célèbre émission « Le temps d'une paix » dans l'espoir que ce sacrifice mette fin à la crise qui sévissait depuis 1929. Au Québec, à partir des années 1950 la tradition du Mardi gras est en perte de vitesse à la campagne comme à la ville. L'arrivée de carnavals organisée comme le célèbre Carnaval de Québec a supplanté cette tradition.

À Saint-Damase, on ne fêtait pas le Mardi gras, mais le mercredi des Cendres était souligné par une messe, où le prêtre déposait sur le front des paroissiens un petit tas de cendres. Pendant la période avant le Mardi gras ou en même temps que le Carnaval de Québec, il s'était installé une tradition à Saint-Damase à partir des années 1960 jusqu'au début des années 1980 où l'on élisait une reine ou une duchesse du carnaval de Saint-Damase, celle qui vendait le plus de billets pour une soirée de fête devenait la reine et la seconde devenait duchesse. C'était une tradition réservée aux femmes, il n'y avait pas de rois ni de ducs à Saint-Damase. En 2023, le Mardi gras eut lieu le 21 février et la fête de Pâque sera célébrée le 9 avril. Au moment de la parution de cet article, le Mardi gras sera déjà chose du passé, mais le comité du Patrimoine de Saint-Damase souhaite joyeuse Pâque à tous les gens de Saint-Damase.

Claude Beauregard, *le fils de Pierre Beauregard et de Céline Palardy*

Comité du Patrimoine de Saint-Damase

Gaétan Poirier Président
Claude Beauregard secrétaire et rédacteur
Fleur-Aimée Choquette, Secrétaire trésorière

ACTIVITÉS MADA

MARS 2023

Le programme PIED s'est terminé le 15 mars. Dave McQuillen, Kinésiologue, a accompagné le groupe durant 10 semaines (lundi et mercredi) avec des exercices physiques variés tant au niveau cardio-vasculaire que musculaire. Il propose au groupe des moyens d'améliorer la sécurité dans les pièces de la maison pour prévenir les chutes. Les gains sont très grands pour chacun des participants.

Le programme de viactive de l'hiver 2023 est aussi complété; MERCI à Françoise et Anne-Marie pour les animations variées de ces programmes de viactive. Là aussi, les gains se manifestent pour une meilleure santé. BRAVO aux participantes de ces programmes.

Le Tai-chi du jeudi matin s'est déroulé durant 8 semaines. Bravo à Françoise pour l'animation de cette discipline favorisant une meilleure qualité pour le corps et l'esprit.

En regard des MOTIVÉS, la marche se poursuit les lundis soir 18 h 30 avec le départ au Complexe sportif. Il y a un groupe d'irréductibles marcheurs qui sont au rendez-vous. Avec le changement d'heure et l'ensoleillement prolongé, il y a une belle invitation à sortir dehors. Nous voyons une grande augmentation du nombre de citoyens qui sont présents dans les rues de la Municipalité. N'oublions pas que les pas que nous accomplissons sont des gains pour notre santé. Plusieurs nous écrivent mois après mois pour nous communiquer le nombre de marches durant les semaines précédentes. Nous sommes bien heureuses de vous enregistrer dans notre groupe, et ce quel que soit les jours de marche. BEL EFFORT !!

Bon printemps !

Françoise Phaneuf et Gervaise Beauregard,
responsables MADA || fgb1972@hotmail.com

Collecte de sang

Mars 2023

HÉMA-QUÉBEC

Belle collecte ! L'objectif de 60 donneurs a été atteint et même dépassé avec 3 personnes supplémentaires, pour un résultat de 63, dont 10 qui n'avaient pas pris de rendez-vous. Ces personnes ont comblé le manque de personnes qui ne s'étaient pas présentées pour des raisons personnelles. Nous avons accueilli 2 nouveaux donneurs. Héma-Québec se joint à nous pour remercier tous ceux qui se sont présentés et qui ont effectué un don de sang, un don de vie. Merci aux Chevaliers de Colomb pour leur salle, à la Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe et à toutes les bénévoles: mesdames Angèle Laprade, Pierrette Bonin, France Auger, Lisette Hébert et Sonia Perrier qui est une nouvelle bénévole et qui a donné son premier don de sang. Un merci spécial à vous toutes qui année après année répondez à mon appel, je vous en suis infiniment reconnaissante.

Prochaine collecte d'Héma-Québec est prévue pour le lundi 14 août 2023, et ce, toujours sur rendez-vous : à www.hema-Quebec.qc.ca ou au 1 800 343-7264. Un rappel vous sera fait en juillet.

Ne pas oublier les deux prochains déjeuners des Chevaliers de Colomb le dimanche 2 avril et 7 mai de 8 h 30 à 11 h.

«Prendre du temps pour ajuster l'équilibre de nos vies»

Fleur-aimée Choquette, responsable et bénévole.

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Montérégie

L'Union des producteurs agricoles

Distribution de semences pour les bandes riveraines

Pour une deuxième année consécutive, la Fédération de l'UPA de la Montérégie accompagne les producteurs agricoles pour la mise en place de plus de 900 kilomètres de bandes riveraines réglementaires de types herbacées.

Pour le territoire de la MRC des Maskoutains, les syndicats de Vallée maskoutaine et des Maskoutains Nord-Est invitent les producteurs à venir chercher un mélange de semences en fonction de leurs besoins. La composition du mélange est :

- 20 % Ray-Grass annuel
- 20 % Fétuque rouge traçante (enrobée d'argile)
- 30 % Pâturin (enrobé d'argile)
- 30 % Trèfle Alsike Ord. (enrobée d'argile)

Dans la région maskoutaine, la distribution se fera **le mercredi 5 avril**, de 9 h à 13 h, au bureau de Saint-Hyacinthe de l'UPA de la Montérégie, 3800, boul. Casavant Ouest.

L'an dernier près de 300 km de bandes riveraines ont été ensemencées par près de 120 producteurs. Dans la MRC Les Maskoutains, plus de 73 km de bandes ont été ensemencées en 2022, le plus important territoire dans l'ensemble des 14 MRC de la Montérégie. Cette année, l'objectif est de 600 km supplémentaires à réaliser.

Rappel des étapes à suivre pour participer au projet

- Avoir une bande riveraine agricole non réglementaire;
- Se présenter à une des journées de distribution de semences gratuites :
  - Information à préparer : le numéro de lot et la longueur de la bande riveraine
  - Un formulaire devra être rempli afin de calculer la semence à offrir;
  - Une fiche technique sera remise lors des journées de distribution.
- Ensemencer votre bande riveraine ou contacter l'un des services forfaitaires de votre région;
- Signer le rapport de suivi après l'ensemencement de la bande riveraine.
  - Nous ferons suivre le rapport de suivi aux participants pour valider l'ensemencement et comptabiliser les superficies

Pour plus de renseignements, visitez la section *Agroenvironnement* du site Internet de la Fédération de l'UPA de la Montérégie : www.monteregie.upa.qc.ca

Association du mont Rougemont

Changements climatiques : le déplacement des espèces fauniques témoigne

Les modifications du climat de la planète ont toujours existé. À l'échelle d'une vie humaine, elles devraient être imperceptibles ou presque. Mais voilà que, depuis une centaine d'années, le comportement des espèces montre des changements d'habitudes qui ne trompent pas. Plusieurs de ces changements ont pour raison les grandes modifications dans les habitats par l'activité humaine. Mais d'autres sont difficiles à expliquer autrement que par des changements climatiques récents et rapides. C'est du moins ce que plusieurs croient suite à l'observation de nos mammifères et oiseaux. Après avoir consulté mes vieux livres, j'ai comparé la répartition des oiseaux et des mammifères de l'époque avec les données récentes. J'étais ainsi rassuré sur mes propres observations. Voici quelques exemples pertinents pour notre région.

Avant 1986, **l'Urubu à tête rouge**, était considéré comme un visiteur occasionnel au sud du Québec. Le premier couple nicheur a été observé en Montérégie cette année-là. Depuis, l'aire de répartition de cette espèce de vautour s'est largement répandue partout dans le Québec méridional. Il y est reconnu pour ses grands vols planés à la recherche olfactive de carcasses d'animaux. Des nichées ont été rapportées dans toutes les collines montérégiennes. La présence de cet oiseau est devenue habituelle même en Abitibi et en Gaspésie. Dans ma jeunesse, on ne voyait jamais de **Cardinal rouge** autrement que dans les contes d'enfants. Avant 1991, c'était un nicheur occasionnel. Aujourd'hui, il est aussi largement répandu. Selon la nouvelle édition de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, il s'agit d'une augmentation de 700% des nichées. Un autre magnifique oiseau fréquemment observé dans les tropiques, la **grande Aigrette**, est maintenant observée couramment dans la région de Montréal. Elle était totalement absente du Québec avant 1982. Du côté des mammifères, l'espèce qui me vient à l'esprit est l'**opossum d'Amérique**. Il est mentionné comme étant un visiteur occasionnel au sud du Québec dans mon vieux livre de 1980. Les éditions plus récentes mentionnent qu'il est aperçu régulièrement près de la frontière des États-Unis au Québec. Cela devra être changé puisque ce mignon petit animal est maintenant bien installé en Montérégie où il est observé régulièrement, y compris au mont Rougemont. Il en est de même pour la **souris à pattes blanches**, principal responsable de l'arrivée de la maladie de Lyme chez nous via le transport des **tiques à pattes noires**.

Ces observations témoignent de changements profonds dans les habitudes de vie des animaux. Les modifications rapides du climat en raison de l'activité humaine y sont assurément pour quelque chose. Vous avez aimé cet article? Si vous souhaitez supporter l'Association du mont Rougemont, il est possible de devenir membre comme ami-collaborateur. Votre adhésion signifie beaucoup pour nos bénévoles et membres réguliers. Adhérez facilement en utilisant l'onglet « devenir membre » de notre site internet au : www.montrougemont.org

PARRAINAGE CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

CRÉATEUR D'AMITIÉ

AVEZ-VOUS OU CONNAISSEZ-VOUS QUELQU'UN QUI A 3 HEURES PAR MOIS À INVESTIR DANS UNE NOUVELLE AMITIÉ ? DEVENIR PARRAIN OU MARRAINE C'EST ÊTRE UN AGENT DE CHANGEMENT POUR LA SOCIÉTÉ !

PARRAINAGE CIVIQUE RECHERCHE ACTUELLEMENT 10 BÉNÉVOLES DE LA RÉGION AFIN DE PARTAGER DES INTÉRÊTS COMMUNS ET DES ACTIVITÉS PLAISANTES AVEC UN NOUVEL AMI. DE L'ISOLEMENT SERA AINSI BRISÉ ET VOUS FAVORISEREZ LA PARTICIPATION SOCIALE D'UNE PERSONNE MARGINALISÉE PAR SES LIMITATIONS.

DANS LE PLAISIR ET LA CHALEUR HUMAINE,
PRENONS LE TEMPS DE BÂTIR UN MONDE PLUS ACCESSIBLE POUR TOUS !

CONTACTEZ-NOUS AU 450 774-8758
parrainagecivique.org

Étude de Me Christine Richer
notaires
inc.

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION,
CESSIONNAIRE DES GREFFES DE
ME PIERRE-PAUL CHAGNON, ME BERNARD CHAGNON,
ME BENOIT RIVET, ME NATHALIE CARRIER
ET ME CATHERINE PARADIS

Me Christine Richer
Me Audrey Vadnais

Pour que tout se passe bien, faites confiance
à l'expertise juridique de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Procédures non-contentieuses
- Et bien plus !

450.797.9939
WWW.NOTAIRERICHER.COM

MONT-SAINT-HILAIRE
385, boul. Sir Wilfrid-Laurier

RICHELIEU
1040, 1ière Rue

LES CARROSSERIES
BENOIT LECLERC

IL Y A DES « BOSSES »
QUI S'ARRANGENT
Confiez-nous votre auto, on s'occupe de tout!

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE ☺

Carrossier ProColor
Service expert à toute épreuve
Clé Verte

CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Jodoin & Lalime

La Maison Jodoin,
une entreprise professionnelle
de chez vous !

www.maisonjodoin.ca

Marieville 450 460.2430
Saint-Damase 450 797.3889
Sainte-Madeleine 450 795.3395

william houde
agro-fournitures

Usine :
501, Haut-de-la-Rivière
Saint-Damase (Qc)
J0H 1J0

Jérémy Richard
Représentant

Bur. : 450 797-3316
Téléc. : 450 797-3621

Cell. : 450 278-6066
jeremy.richard@williamhoude.com

De la conception à la livraison !

impressions KLM

T 450.795.3219 • C info@impressionsklm.com
125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
www.impressionsklm.com

TOUT
SOUS LE MÊME TOIT : MENUISERIE • PLOMBERIE • DÉCORATION

MENUISERIE
RL Lachance inc.
Armoires de cuisine
Vanité • Plomberie • Céramique
211-A, St-Joseph, St-Damase (Qc) J0H 1J0
Tél. : 450 797-2181 • Fax : 450 797-3948
info@menuiserierl.ca

Régis et Louise-Andrée
propriétaires
Licence RBQ : 8005-8951-48

Valérie Lachance
Décoratrice
Services et conseils à domicile
Tél. : 450 797-8989
Fax : 450 797-3948
211-A, St-Joseph
St-Damase, (Qc) J0H 1J0

ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

MANOIR ST-DAMASE
Résidence certifiée pour personnes semi-autonomes

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.

- Immeuble maintenant giclé
- Programme d'activité & cuisine d'été pour les familles
- Immeuble SÉCURISÉ et CLIMATISÉ
- Terrasse chauffée
- Agriculture urbaine
- Poulailler de ville

Invitant & relaxant
Jardin floral avec fontaine.

NOUVEAU DÉCOR !

780, rang du Bas-Corbin
Saint-Damase
(À seulement 15 minutes de l'hôpital)
450 797-3648

WiFi Disponible gratuitement

NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ

Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com